### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013 Numéro de version 1 Révision: 20.12.2013

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: ATLADUR (résine)
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation: Composant liquide pour mortier de réparation du béton
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- · Producteur/fournisseur:

ATLANTIC CHIMIE INDUSTRIE

12 Rue Ampère ZAC de Gesvrine

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Tel: 02.40.37.71.12

Mail: aci.nantes@orange.fr

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France (ORFILA 24h/24) - Tel: +33 (0)1 45 42 59 59 EU Tel: 112

Belgique - Tel: 32 070/245 245

Suisse: 145

#### SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE: Néant
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles, complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : néant
- · Pictogrammes de danger : néant
- · Mention d'avertissement : néant
- · Mentions de danger : néant
- · Conseils de prudence :

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

- · 2.3 Autres dangers:
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB :
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013 Numéro de version 1 Révision: 20.12.2013

(suite de la page 1)

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
- · **Description:** Préparation: composée des substances indiquées ci-après.
- · Composants dangereux: néant

· Autres composants n'apportant pas de danger:		
CAS: 9011-14-7	Copolymère	
CAS: 7732-18-5	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	
EINECS: 231-791-2		
RTECS: ZC 0110000		

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **SECTION 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours :
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation excessive: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

· 5.1 Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers :
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013 Numéro de version 1 Révision: 20.12.2013

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage:

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.
- · Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

- · Température de stockage recommandée: 5-30°c
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle :
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition :
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:



Gants de protection

- · Matériau des gants : Gants en PVC
- · Protection des yeux:



FR C

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013 Numéro de version 1 Révision: 20.12.2013

(suite de la page 3)

9.1 Informations sur les propriétés pl	hysiaues et chimiaues essentielles
Indications générales	yonques et ettimiques essentienes
Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	10
Changement d'état	
Point de fusion:	0 °C
Point d'ébullition:	100 °C
Point éclair :	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'auto inflammation:	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	$1,03 \text{ g/cm}^3$
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau	ı): Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique: 9.2 Autres informations :	Non déterminé. Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité :
- · 10.2 Stabilité chimique :
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Réactions aux acides puissants.
- · 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013 Numéro de version 1 Révision: 20.12.2013

(suite de la page 4)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation :
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

### SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination :

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
- Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- · Emballages non nettoyés
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## SECTION 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 No ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.12.2013 Numéro de version 1 Révision: 20.12.2013

	(suite de la page
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
·Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe I de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	I Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

## SECTION 15: Informations réglementaires

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

FF